Elaboration du PLUi du Pays du Saintois

COMPTE-RENDU DU CYCLE D'ATELIERS PADD OCT-NOV 2019

Communauté de Communes du Pays du Saintois

Aire Publique

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce cycle d'ateliers se compose d'un séminaire pédagogique de sensibilisation au PADD et de trois ateliers prospectifs thématiques de co-construction

Dates et lieux :

- 8 octobre à Vaudigny : Séminaire de sensibilisation au PADD
- 28 octobre 2019 à Vezelise : HABITAT ET CADRE DE VIE
- 30 octobre 2019 à Ceintrey : DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, TOURISME, AGRICULTURE
- 7 novembre 2019 à Diarville : PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES (paysage, trame verte et bleue, énergie)

Participants : Entre 20 et 55 élus

Objectifs :

- Présenter et expliquer la manière dont le diagnostic a été élaboré.
- Egaliser le niveau de connaissance des grands enjeux du territoire global.
- Amener les élus à se positionner, hiérarchiser, spatialiser des enjeux, des actions.
- Créer une dynamique de co-décisions et élaborer une vision commune du territoire du Saintois

Intervenants :

- **Julie Leroux** – Citadia conseil
- **Emilie Piaguet** – Citadia conseil
- **Emilie Marais** – Even conseil
- **Julie Thomas** – Even conseil
- **Kyvan Farzami** – Aire Publique
- **Lucile Dif** – Aire Publique
- **Mejda Dihi** – Aire Publique

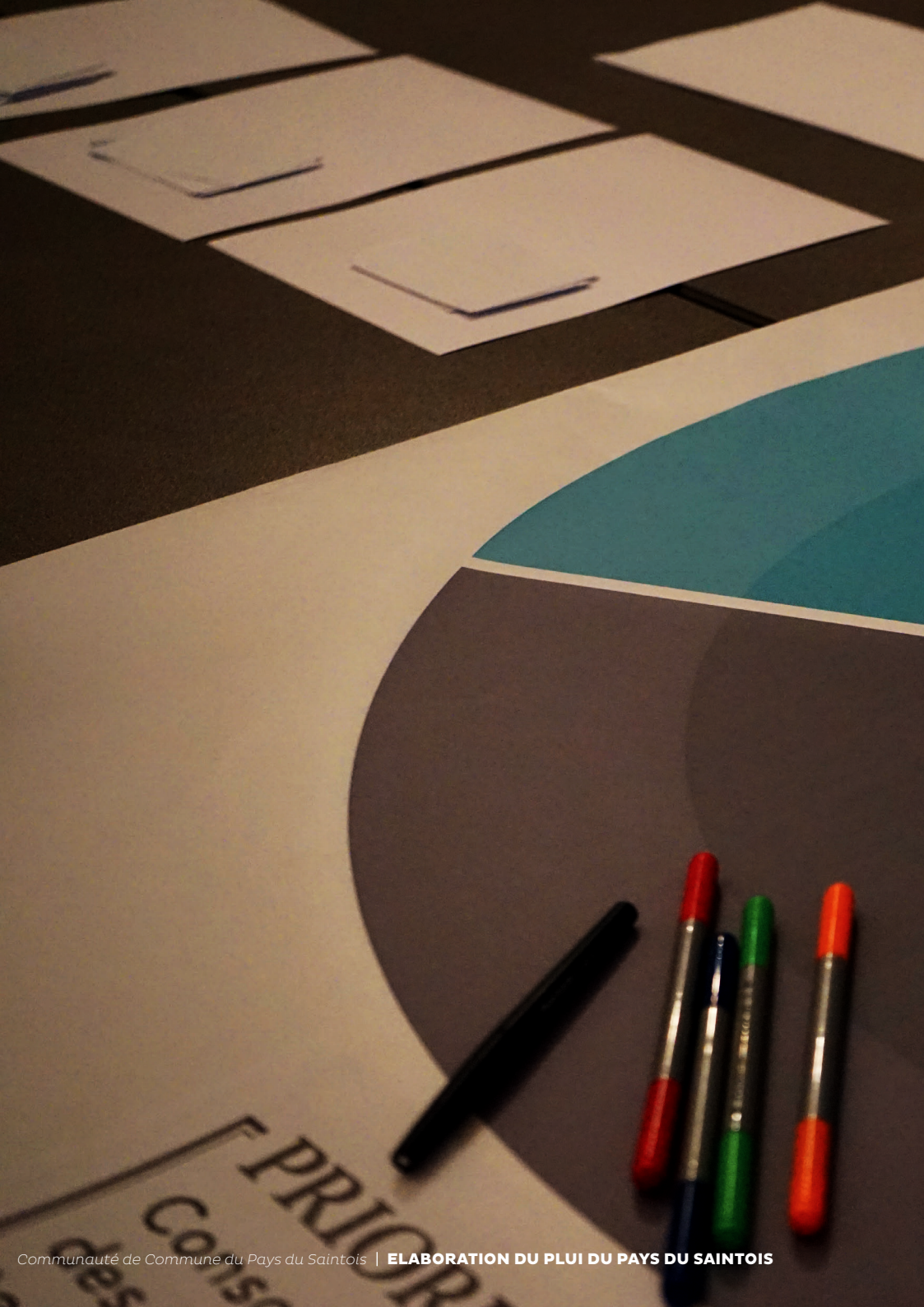

PLU
PERMIS 1

LE DÉROULÉ

Le déroulé

Chacune des rencontres a débuté par une introduction de Monsieur Lemoine, Président de la Communauté de Communes du Pays du Saintois ou de Monsieur Augustin Leclerc Vice-président.

Le Bureau d'étude a ensuite présenté les éléments de diagnostic et grands enjeux de l'étude avant de débuter l'élaboration participative du PADD avec les élus.

Lors de chacun des ateliers prospectifs, les participants étaient répartis par tables de travail pour échanger en groupes restreints. Sur ces tables était mis en place un support de hiérarchisation des défis du territoire : une cible où les participants ont pu classer par ordre d'importance les défis identifiés lors du diagnostic et des rencontres avec les élus des communes, et les nouveaux défis émergents des débats de ces ateliers.

Les ateliers se sont terminés en une restitution des échanges de chacune des tables et un mot de remerciement du Président ou du Vice-président de la Communauté de Communes du Pays du Saintois.

QUALITÉ DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE DANS LES BOURGS ET HAMEAUX, ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

QUALITÉ DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE DANS LES BOURGS ET HAMEAUX, ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

PRIORITÉ 1
Penser un habitat adapté aux ménages du territoire

PRIORITÉ 2
Développer une offre en équipements et services adaptée et complémentaire

PRIORITÉ 3
Consolider le maillage des mobilités sur le territoire

Table 1

Conforter les pôles sans oublier les communes excentrées

Il est primordial pour les élus présents à cette table de conserver une attractivité résidentielle vis-à-vis des actifs de Nancy tout en évitant l'effet « dortoir ». Il faut que le Saintois reste un territoire vivant. Les villes de Vezelise, Haroué, Diarville et Ceintrey sont les polarités majeures du Pays du Saintois. Leur situation géographique permet de couvrir de manière équitable les besoins en services et équipements du territoire. Ce rôle de pôle pour ces communes est alors à conforter.

Les communes plus excentrées, notamment au sud-est du territoire ont besoin de gagner en attractivité résidentielle. Travailler le lien entre ces villages par le développement d'une navette qui pourrait les lier directement à Vezelise améliorerait la qualité de vie de ces communes.

La notion environnementale est une valeur forte pour les participants. Ainsi, construire en priorité les « dents creuses » et les espaces délaissés représente une opportunité pour se développer sans consommer les terres agricoles pour toutes les communes dont le taux de vacance est important. Cependant, cette mesure peut se heurter à la décision des propriétaires.

Les logiques d'aménagements doivent être adaptées au type de commune. Ainsi il est davantage nécessaire de favoriser les formes urbaines et architecturales compactes au niveau des villes qu'au niveau des villages. De même, construire et réaménager un habitat qui soit durable, résilient, sobre en énergie est également un défi qu'ils souhaitent relever. La biodiversité intégrée à l'habitat est davantage un enjeu au niveau des villes qu'au niveau des petits villages.

De plus, le territoire a besoin de renforcer de manière globale son offre en équipement et services. Notamment d'un point de vue intergénérationnelle comme la mise en place de gardes collectives de jeunes enfants le fait de penser de manière intercommunale les liens au niveau scolaire et médical.

Les mobilités sont un enjeu fort. En particulier les liens avec les villages excentrés évoqués plus haut. La question des modes de déplacements alternatifs fait débat : le défi est important mais dans quelles mesures est-ce réalisable et efficient ? Ainsi, créer des nouvelles aires de covoiturage implique avant tout de sensibiliser les résidents à cette pratique. Tout comme installer des bornes électriques ne représente pas une solution satisfaisante car il faut penser au recyclage des batteries et à une production en électricité suffisante.

Créer des pistes cyclables est intéressant mais il faut définir les traversées précises, sécuriser l'espace du cycliste lorsque la circulation est trop intense. Le Pays du Saintois étant un territoire très traversé, assagir et pacifier les grands axes routiers qui traversent les centres villages est important.

QUALITÉ DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE DANS LES BOURGS ET HAMEAUX, ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

PRIORITÉ 1
Penser un habitat adapté aux ménages du territoire

PRIORITÉ 2
Développer une offre en équipements et services adaptée et complémentaire

PRIORITÉ 3
Consolider le maillage des mobilités sur le territoire

Table 2

Une attractivité à conforter

Ici encore, conserver une attractivité vis-à-vis des actifs de Nancy tout en évitant l'effet dortoir est d'importance majeure. Ce défi passe par plusieurs mesures notamment celles qui permettent de se rendre attractif pour les familles. A cette fin, poursuivre les actions en termes de gardes collectives pour les jeunes enfants apparaît comme incontournable, tout comme améliorer la visibilité et l'offre en équipement sportif, culturel et de loisir en définissant une véritable stratégie ambitieuse au sein du Saintois. De plus, la performance environnementale des futurs bâtiments d'équipement suscite un vif intérêt de la part des participants.

La reconquête des logements vacants et des « dents creuses » est prioritaire pour les participants de façon transversale à toutes les communes.

Concernant les mobilités, tirer parti des itinéraires touristiques qui longent la Moselle en les prolongeant au sein du territoire permettrai de développer les mobilités douces au sein du Pays du Saintois et le faire découvrir. A travers cette orientation, l'enjeu est aussi la sécurisation des grandes artères, en particulier la départementale 913, qui est aujourd'hui très difficilement praticable à vélo et dangereuse au sein des centres-bourgs. Cette sécurisation pourrait permettre l'amélioration des connexions douces entre les villages. Ainsi la pacification des circulations dans les bourgs est un défi notamment et non exclusivement pour Voinémont, Tantonville, Xirocourt, Saint-Firmin, Diarville, Laneuville-devant-Bayon, Vezelise. Enfin, adapter la politique de stationnement aux usages du quotidien est un défi à ne pas oublier.

QUALITÉ DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE DANS LES BOURGS ET HAMEAUX, ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

PRIORITÉ 1
Penser un habitat adapté aux ménages du territoire

PRIORITÉ 2
Développer une offre en équipements et services adaptée et complémentaire

PRIORITÉ 3
Consolider le maillage des mobilités sur le territoire

Table 3

Un Saintois en bonne santé avec une attractivité sociale et dynamique

La vision de territoire des participants s'axe sur l'aspect social et écologique. Ainsi, consolider l'offre de logements pour répondre à l'ensemble des besoins apparaît en première priorité en développant les logements aidés, les logements sociaux, adaptés aux personnes à mobilité réduite par exemple, ainsi que, et en premier lieu, les logements à destination des personnes âgées.

L'habitat tout comme les nouveaux bâtiments d'équipement, doivent, non seulement permettre d'accueillir la biodiversité mais aussi se faire résilient, durable, sobre en énergie. En effet, les participants souhaitent mettre l'accent sur les économies d'énergie et retrouver au sein du PADD un véritable projet ambitieux sur ces performances.

L'offre en équipement et services doit accompagner cette vision d'amélioration sociale du Saintois en confortant le réseau des maisons de santé, les actions en matière de garde des jeunes enfants et en renforçant la mutualisation et la polyvalence des structures. Les pôles d'équipements à renforcer sont, selon eux, Ceintrey, Haroué, Tantonville, Diarville et Vezelise.

Il a semblé très pertinent de s'appuyer et valoriser le réseau associatif pour dynamiser les bourgs et villages. En effet, pour les participants, ce sont les associations qui font vivre le territoire dans les villages.

Enfin, l'accès à la connexion internet est un défi majeur pour le Saintois. L'objectif est de faire en sorte qu'il n'y ait personne qui soit exclu de cet accès à internet et à ces possibilités de e-services et e-commerces.

Pour terminer sur la question des mobilités, les participants pensent qu'étendre l'offre de transport solidaire serait une bonne avancée et que les problématiques de pacification de la circulation au sein des bourgs est globale à l'ensemble du territoire.

QUALITÉ DE L'HABITAT ET DU CADRE DE VIE DANS LES BOURGS ET HAMEAUX, ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

Tableaux récapitulatifs des défis identifiés majeurs par les élus

PRIORITÉ 1

Penser un habitat adapté aux ménages du territoire

- Conserver l'attractivité résidentielle du territoire vis-à-vis des actifs de Nancy tout en évitant l'effet «dortoir»
- Construire en priorité les «dents creuses» et les délaissés
- Reconquérir des logements vacants et/ou déqualifiés
- Réaménager un habitat durable, résilient, sobre en énergie, valorisant les qualités des tissus urbains lorrains
- Construire un bâti accueillant pour la biodiversité
- Consolider l'offre pour répondre à l'ensemble des besoins (logements aidés,adaptés aux personnes à mobilité réduite, etc.)
- Proposer des logements intermédiaires pour les personnes âgées
- Mettre l'accent sur la revitalisation de Vézelise

PRIORITÉ 2

Développer une offre en équipements et services adaptée et complémentaire

- S'appuyer sur le réseau associatif pour dynamiser les centres-bourgs et villages
- Conforter le réseau des maisons de santé
- Poursuivre les actions en matière de garde collective des jeunes enfants et l'accueil maternel
- Penser une offre en équipements sportifs, culturels et de loisirs
- Renforcer la mutualisation et la polyvalence des structures surtout pour les villages
- Opter pour la performance environnementale des nouveaux bâtiments d'équipements
- Développer les e-services et le e-commerce pour (re)connecter le territoire et l'adapter aux pratiques émargentes

PRIORITÉ 3

Consolider le maillage des mobilités sur le territoire

- Développer les liens entre les villages : développer une offre de transports en commun (train, navette) et (re)créer des connexions douces
- Apaiser la circulation dans les centres-bourgs commerçants
- Pacifier les grands axes routiers qui traversent les bourgs/villages (D913/N57)
- Créer des nouvelles aires de covoiturages et inciter/sensibiliser les gens à cet usage
- Etendre l'offre de transports solidaire existante à d'autres publics
- Adapter la politique du stationnement aux usages du quotidien

Synthèse

Un Pays du Saintois accueillant pour les familles : un habitat et une offre de services et d'équipements intergénérationnelle

Pour la majorité des participants, faire du Saintois un lieu de vie à part entière de Nancy est une priorité, tout en conservant une attractivité résidentielle pour les actifs de cette grande Ville. Les dents creuses, les délaissés et la vacance représentent des opportunités de développement et de construction/ réhabilitation de nouveaux logements : un habitat qui se voudra durable, résilient, sobre en énergie, accueillant la biodiversité et valorisant les qualités des tissus urbains lorrains.

Dans une seconde mesure, il a été plébiscité que l'habitat se fasse également social en incluant divers types de populations : créer des logements spécialisés pour les personnes âgées, pour les personnes à mobilité réduites.

Les équipements et services sont à conforter selon des polarités (Vezelise, Haroué, Diarville et Ceintrey) pour ainsi améliorer le réseau des maisons de santé, les gardes collectives de jeunes enfants, l'accueil maternel, et l'offre en équipements sportifs, culturels et de loisirs. De plus, la mutualisation et la polyvalence de certaines structures peuvent être une opportunité intéressante pour les villages, tout comme la valorisation de son réseau associatif très dynamique. Ces évolutions ont pour vocation à rendre le territoire du Saintois plus attractif, « en bonne santé », notamment pour accueillir et attirer les familles. Ce sont ces nouveaux habitants qui permettront de rendre un rendre le territoire vivant sur le long terme.

La pacification des axes routiers et des circulations dans les bourgs et villages est une problématique généralisée sur tout le territoire. Améliorer le réseau de circulations douces permettrait de palier à ce défi en réfléchissant autrement les voies de circulation. Les communes excentrées des polarités ont besoin de développer leurs liens avec celles-ci par la mise en place de transports en communs comme une navette par exemple. Les mobilités alternatives, elles font encore débat au sein de groupes. Ceux-ci s'interrogent sur la pertinence de ces solutions et sur leur réelle efficacité.

PLUi
PAYS DU SAINTOIS
PRIORITÉS !
Conforter le tissu économique et commercial local et mener des réflexions sur l'évolution de notre offre économique
DÉFIS MAJEURS

VALORISATION DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

PRIORITÉ 1

Conforter le tissu économique et commercial local et mener des réflexions sur l'évolution de notre offre économique

PRIORITÉ 2

Conforter nos activités agricoles actuelles, anticiper les méthodes futures de production et valoriser nos productions

PRIORITÉ 3

Tendre vers des mobilités plus durables tout en contribuant au développement de notre tissu économique

Table 1

Pour que tourisme et agriculture profitent l'un à l'autre

Si la première priorité est celle de conforter le tissu économique, alors le tourisme a été central dans les débats. Ici, les participants ne souhaitent pas axer le tourisme sur la Vallée de la Moselle. Non pas qu'il faille selon eux l'occulter, mais il faut davantage faire en sorte que le tourisme qu'elle génère puisse pénétrer au sein du territoire du Saintois. Il faut effectivement créer des points d'accueil touristique le long de la Moselle mais également, développer des produits touristiques plus centraux, du moins, plus central au territoire, se réapproprier le pilotage de la maison du tourisme et développer des parcours de randonnées, des circuits touristiques, pédestres, cyclables.
Valoriser les établissements porteurs d'emplois et de savoirs-faires locaux est bien entendu une priorité.

Pour le domaine agricole, les participants ne parleraient pas de diversification de l'agriculture mais d'élargissement de l'activité agricole. En effet, à travers le mot « diversification » on entend souvent uniquement l'aspect de diversification des productions, alors qu'ici nous parlons de domaines d'activité à élargir tels que les ventes à la ferme, les gîtes,...etc. Ces évolutions pourraient apporter de l'attractivité au territoire du Saintois.

Un autre point, est celui de réussir à faire en sorte que le territoire du Saintois reste un territoire de polyculture et d'élevage. Que demain, toutes les parcelles ne soient pas retournées pour toutes les vocations que les prairies peuvent avoir autant en termes de résorption des inondations, de biodiversité,...etc.

Le rôle de la com'com' dans le soutien de l'activité agricole passe notamment par la reconnaissance des produits locaux. Pourquoi ne pas imaginer un « label » ? ou une marque « produit du Saintois » qui pourrait être valorisée au travers des marchés paysans qu'on voit se développer depuis quelques années sur le territoire. Ainsi, les favoriser, développer et maintenir ces marchés est une priorité. Tout comme avoir une vigilance sur la pression foncière que l'urbanisation peut faire subir aux terres agricoles, en faisant la distinction entre le nord et le sud du territoire où les problématiques sont différentes.

Pour la mobilité, ce qui leur semble important, est qu'il faut parvenir à réduire la dépendance à la voiture. Mais aujourd'hui, ils se posent surtout la question du « comment ?». Il faut parvenir à changer les habitudes des habitants, ce qui est très difficile. Il faut également garantir une bonne accessibilité aux pôles économiques et commerciaux internes aux territoires plus qu'externes. En effet, il n'est pas nécessaire de re-développer encore la RN57 alors que l'objectif est ici de relocaliser les emplois au sein du territoire pour éviter ou diminuer ces problèmes de déplacement hors territoire. Pour ce qui est de l'ancienne voie ferrée, il se pose la question de comment la réactiver. Pourquoi pas, demain, la réhabiliter en lui donnant une vocation plutôt touristique. Sachant que cette ligne est tout de même encore un axe nord-sud et qu'il ne faudra pas oublier non plus de travailler sur des transversales au territoire.

VALORISATION DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

PRIORITÉ 1

Conforter le tissu économique et commercial local et mener des réflexions sur l'évolution de notre offre économique

PRIORITÉ 2

Conforter nos activités agricoles actuelles, anticiper les méthodes futures de production et valoriser nos productions

PRIORITÉ 3

Tendre vers des mobilités plus durables tout en contribuant au développement de notre tissu économique

Table 2

Comment concilier qualité de vie et développement économique ?

Les paysages sont le point fort du Saintois. Sur le territoire se trouvent des éléments phares à valoriser tels que la colline de Sion, le château d'Haroué. Les participants souhaitent garder cette qualité de vie portée par les paysages du Saintois. Cela peut passer par plusieurs mesures comme celle avant tout, de limiter la pression urbaine que peut exister sur les terres et valoriser cet atout du paysage par le développement du tourisme. Les participants ont notamment identifié un potentiel au niveau du domaine équestre qui est une opportunité d'évolution pour les randonnées.

Favoriser la diversification de l'agriculture n'est selon les participants pas une priorité, car c'est à chacune des exploitations de choisir d'eux même la façon dont ils souhaitent évoluer. Ici, l'initiative privée est la clé du succès. Il faut alors d'avantage conforter l'artisanat local, car le territoire a la chance d'avoir un tissu d'artisans forts, avant de vouloir en créer d'autres. Aider les entreprises qui existent à tenir est déjà un challenge pour le Saintois.

Par rapport à la mobilité, il est important d'imposer des stationnements au sein des habitations neuves ou rénovées pour éviter les débordements au niveau des bords de routes et préserver un cadre de vie plus agréable. De plus, les participants sont interpelés par cette ligne 14 qui s'est arrêté depuis 3 ans et qui a apporté beaucoup d'effervescence au sein du Pays du Saintois. Ils ont aujourd'hui l'espoir de la voir repartir.

VALORISATION DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

PRIORITÉ 1

Conforter le tissu économique et commercial local et mener des réflexions sur l'évolution de notre offre économique

PRIORITÉ 2

Conforter nos activités agricoles actuelles, anticiper les méthodes futures de production et valoriser nos productions

PRIORITÉ 3

Tendre vers des mobilités plus durables tout en contribuant au développement de notre tissu économique

Table 3

Créer des interactions entre les différents acteurs économiques du Saintois

Les participants souhaitent également valoriser les atouts du paysage du Saintois, (ses forêts, ses champs…) au sein d'une stratégie améliorant le cadre de vie et le tourisme de façon efficace. Cette stratégie tend à mettre en lien les différents acteurs économiques du territoire afin de créer des synergies vertueuses. Il s'agit alors de définir des segments touristiques à exploiter, c'est-à-dire trouver exactement quelles vont être les bonnes interactions avec le tourisme : le voisinage de Nancy n'est-il pas l'occasion de créer un tourisme de proximité en développant les activités à la journée ?

Ainsi, développer les activités telles que le domaine équestre et les activités sportives telles que le parapente semble présenter un intérêt particulier : mettre en relation, par exemple, un centre équestre qui mettrait en place une calèche emmenant les habitants du Saintois au marché. Poursuivre le Plan Alimentaire Territorial qui est en cours est également un défi majeur pour travailler avec des structures locales (comme l'ALPA) et ainsi fournir les restaurations scolaires plutôt que de continuer à signer des contrats avec de la restauration rapide qui n'est pas toujours de très bonne qualité.

La reconquête commerciale des cœurs de bourgs est un enjeu fort qui se doit d'être intégré dans une stratégie plus globale en réfléchissant à l'accessibilité, aux stationnements et aux commerces qu'il serait bon de valoriser. De plus, il existe une problématique liée au stationnement à proximité des marchés. S'il faut devoir marcher longtemps pour y accéder car il n'y a pas de place, l'accès pour les personnes qui ont du mal à se déplacer, et pour les personnes âgées, devient difficile.

Les participants insistent sur le fait que le Saintois est un territoire avant tout agricole. Et, lorsque l'on y fait de la randonnée, on y traverse forcément des champs. Comment travailler alors avec le monde agricole pour faire entendre qu'il est possible de partager le territoire, de faire coexister plusieurs types d'activités. En effet, les tentatives de balisage pour créer des chemins de randonnées sont avortées aux premiers labours, à la première moisson, où les engins, sur leur passage détruisent ces tracés. Si un défi majeur est de développer les randonnées, les circuits, les promenades, il est alors impératif d'engager un travaille de sensibilisation avec le monde agricole afin de travailler main dans la main pour coordonner, sans jamais la mettre en péril, leur activité avec le tourisme.

Sur toutes les communes du Saintois, il y a des paquis, tous ne sont pas utilisés, notamment pour les communes où les populations sont plus vieillissantes. Ceux-ci pourraient être valorisés : vergers ? fruitiers ? petits fruits ? Les mettre à disposition des personnes qui travaillent sur des AMAP, des petits producteurs pour le tissu économique local. Ceci permettrait de palier à l'enfrichement possible de ces terres, bien qu'il soit utile de garder certaines friches pour la biodiversité.

L'agriculture tend à évoluer, mais certaines terres seraient intéressantes à exploiter autrement, tel que des vergers sur les petits coteaux. Il serait attractif également de valoriser un produit phare comme la mirabelle pour mettre en valeur les productions du Saintois.

Enfin, il serait bon de réduire la dépendance à la voiture (train, navette …) et permettre aux gens de travailler depuis chez eux (en 2023 ça devrait être le cas) grâce à une couverture équitable du réseau internet.

VALORISATION DE L'ÉCONOMIE DU TERRITOIRE

Tableaux récapitulatifs des défis identifiés majeurs par les élus

PRIORITÉ 1

Conforter le tissu économique et commercial local et mener des réflexions sur l'évolution de notre offre économique

- Se réapproprier le travail de la maison du tourisme pour l'ensemble du territoire
- Créer des circuits touristiques sur des sites représentant un atoût pour le Saintois (itinéraires cyclables reliant la moselle à la colline de Sion, aires de pique-nique jouant un rôle de petites centralités vertes au coeur des villages) en développant des parcours de randonnées pédestres et cyclables
- Tirer parti de la visibilité de la Colline de Sion et de la Vallée de la Moselle pour développer l'offre sur l'ensemble du territoire
- Créer un point d'accueil touristique le long de la Moselle et à Roville-devant-Bavon
- Accompagner le développement de l'offre d'hébergement chez l'habitant (gîte...)
- Conforter l'offre commerciale et artisanale locale existante et tendre vers une reconquête commerciale des coeurs de bourg en réfléchissant à l'accessibilité et au stationnement. (exemple de Ceintrey)
- Structurer le territoire pour créer une dynamique : mettre en liens les différents acteurs
- Exploiter le potentiel des marchés de produits locaux en favorisant leur accessibilité (localisation, navette)
- Développer 1 produit touristique central propre au Saintois, Encourager la découverte agricole locale avec degustation de produits locaux
- Développer des filières énergétiques renouvelables et locales
- Conforter/valoriser les établissements porteurs d'emplois et les savoirs faires locaux
- Adapter les locaux existants aux nouvelles activités
- S'accorder, au niveau intercommunal, sur la localisation des zones de développement économique
- Développer des services aux entreprises en lien avec le haut débit

PRIORITÉ 2

Conforter nos activités agricoles actuelles, anticiper les méthodes futures de production et valoriser nos productions

- Maintenir la polyculture élevage, préserver les prairies
- Sensibiliser le monde agricole au partage du territoire (sans mettre en péril leur activité) pour coordonner l'activité agricole avec le tourisme : créer des chemins touristiques à travers les terres
- Elargir l'activité agricole (gîtes, ventes à la ferme, camping à la ferme, circuits courts, ...etc
- Développer les initiatives de type amap (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)
- Fournir les cantines scolaires (par l'Alpa ou autre) par des producteurs locaux (plan alimentaire territorial)
- Soutenir l'activité agricole, ainsi que la reconnaissance des produits locaux (vergers, maraîchage, imaginer un «Label» produits du Saintois), valoriser la mirabelle comme valeur économique (comment ?)
- Limiter la pression sur l'urbanisation des terres agricoles
- Ne pas artificialiser les surfaces agricoles importantes

PRIORITÉ 3

Tendre vers des mobilités plus durables tout en contribuant au développement de notre tissu économique

- Réactiver la ligne 14 et accompagner son dynamisme
- Réduire la dépendance à la voiture particulière pour les déplacements domicilie travail et favoriser l'émargence de modes alternatifs (train)
- Trouver des solutions pour changer ces habitudes de déplacements (sensibilisation?)
- Réfléchir au stationnement au sein des villes et villages : réserver une bande de 6m au niveau de l'habitat pour le stationnement, imposer des stationnements pour les logements neufs ou rénovés
- Créer un service de rabattement vers la gare de Pont-Saint-Vincent ou Bayon

Synthèse

Révéler le paysage agricole du Saintois comme porteur d'une économie locale renouvelée

Être proche de la métropole Nancéenne est à la fois un avantage et un inconvénient. Avantage car on peut y trouver tout ce que l'on cherche, car elle génère un certain dynamisme. Et un désavantage parce qu'en terme d'implantation économique, le Saintois est dominé dans tous les domaines, sans compter le risque de ne devenir que le dortoir de le Ville de Nancy. Il faut utiliser la force du Saintois d'habiter près de la ville et palier aux désavantages.

L'ensemble des participants souhaitent garder cette qualité de vie portée par les paysages du Saintois. Ceux-ci représentent une ressource en termes de cadre de vie mais également de valeur économique pour le territoire, autant pour l'agriculture que le tourisme.

Les pistes de développement du tourisme sont nombreuses et diverses. Encourager le touriste à rester plusieurs jours est un défi économique pour le territoire. Lui donner envie de rester implique de valoriser la culture du Saintois, développer plus d'activités d'intérêt et de créer des possibilités d'accueils. Développer les activités telles que le domaine équestre et les activités sportives telles que le parapente, encourager les initiatives de cueillettes, gîtes à la ferme et fermes pédagogiques, mettre en place des circuits, des sentiers de randonnée prolongeant ceux de la vallée de la Moselle jusqu'au cœur du territoire, valoriser les produits du terroir local en mettant en avant un produit phare ou en créant un label, une marque accompagnant la dynamique de création de marchés. Ces propositions impliquent de mettre en relation les différents acteurs économiques du territoire et travailler main dans la main avec le monde agricole afin de faire coexister plusieurs activités sur un même territoire.

Le Saintois est à l'aube d'une mutation agricole importante. Les participants souhaitent cependant maintenir les terres au maximum sur de la polyculture élevage car c'est cette agriculture qui permet la richesse et l'identité des paysages du Saintois. De nombreuses opportunités existent au niveau des terrains communaux et pâquis en friches pour mener des projets ou garantir la biodiversité de l'environnement.

Enfin, il existe une vraie volonté politique à ouvrir à nouveau la ligne 14. Cette ligne promet un dynamisme accru, mais il s'agit maintenant de définir la bonne stratégie à adopter autour de cet axe de mobilité. La mobilité est-ouest doit être améliorée ainsi que l'accès aux pôles économiques internes et l'emploie interne au territoire afin de diminuer au fur et à mesure les déplacements externes et réduire la dépendance à la voiture.

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES (PAYSAGE, TRAME VERTE ET BLEUE, ÉNERGIE)

PRIORITE 3
Développer une production
et une offre de mobilité

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES (PAYSAGE, TRAME VERTE ET BLEUE, ÉNERGIE)

PRIORITÉ 1
Mettre en valeur l'identité du paysage du Saintois

PRIORITÉ 2
Favoriser la nature et la biodiversité au sein du cadre de vie

PRIORITÉ 3
Développer une production énergétique et une offre de mobilité respectueuse de l'environnement

Table 1

Favoriser l'harmonie des paysages du Saintois

Il est essentiel de définir des limites claires à l'urbanisation afin de garder une enveloppe urbaine cohérente, notamment entre les communes. Il faut par exemple éviter la création de lotissements qui deviennent des excroissances de communes, voire des annexes ce qui pose des problèmes en termes de fonctionnement urbain. Il faudrait donc reconquérir les cœurs de villages afin d'éviter les extensions de villages anarchiques et en végétalisant les usoirs et les façades.

A un second niveau d'importance, il faut apporter une attention particulière aux entrées de villages. Par le passé, les bâtiments agricoles ont été excentrés des villages et beaucoup occupent l'entrée, peut-être faudrait-il alors se questionner sur le fait de limiter les bâtiments agricoles sur une ou deux entrées de villages et préserver celles qui ont le plus d'intérêt. Une volonté de maintenir et de redévelopper les vergers autour des villages comme cela existait par le passé est également évoqué ; il existait dans un certain nombre de communes une ceinture verte autour des villages qui avait un vrai intérêt écologique et économique. De plus, il a été rappelé qu'il fallait aménager les franges urbanisées et protéger le petit patrimoine bâti.

Il est également important de réhabiliter les cours d'eau, à la fois pour leur vocation esthétique et pour leur vocation fonctionnelle comme celle de l'absorption des crues. L'économie de l'eau et la préservation des zones humides pour les périodes sèches sont des défis essentiels. Il faudrait également restaurer la trame verte et bleue en prenant en considération le réchauffement climatique afin d'adapter la sensibilité des plantations d'arbres. Dans une moindre mesure, il a été souligné l'importance des corridors écologiques qu'il s'agirait davantage de maintenir que d'améliorer car ils sont déjà très présents dans le Saintois bien qu'il faille réduire les effets de coupures engendrés par les axes de déplacements en engageant des projets de restauration.

Concernant les mobilités, il faudrait développer les déplacements alternatifs et réduire les besoins de mobilités, cependant cela reste compliqué dans certains villages de se rendre, par exemple, à vélo à son travail. De plus, il est essentiel d'accompagner au développement des énergies renouvelables, mais de définir quelles énergies ? En effet, l'éolien est condamné car l'implantation du territoire est interdite à 70%, la géothermie a également ses limites car un certain nombre de communes ont l'interdiction d'en faire.

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES (PAYSAGE, TRAME VERTE ET BLEUE, ÉNERGIE)

PRIORITÉ 1
Mettre en valeur l'identité du paysage du Saintois

PRIORITÉ 2
Favoriser la nature et la biodiversité au sein du cadre de vie

PRIORITÉ 3
Développer une production énergétique et une offre de mobilité respectueuse de l'environnement

Table 2

Au cœur des énergies renouvelables

Les participants ont ici rappelé l'importance de protéger les éléments de patrimoine bâti en ayant la possibilité de les inscrire dans le règlement du PLUi. Il faudrait également limiter le développement linéaire des villages et le mitage rural. Pour cela, définir des limites claires à l'urbanisation est une priorité. Il est également relevé la volonté d'aménager les franges urbanisées existantes, de porter une attention particulière à la qualité des entrées de village, d'accompagner les porteurs de projet en faveur de l'environnement et de maintenir et redévelopper les vergers autour des villages, ainsi que la vigne. Il est donc essentiel de soutenir les initiatives de développement de vergers et de création d'activité maraîchères. En second plan, il faudrait tenir compte des vues remarquables sur le grand paysage.

Il a été mentionné la protection des zones humides afin de réduire la vulnérabilité aux inondations et la volonté de protéger la ressource en eau. En défis importance, il faudrait selon ce groupe, définir une bande tampon inconstructible en lisière des grands réservoirs boisés, restaurer la trame verte et bleue en prenant en considération le réchauffement climatique, engager des opérations de restauration de la trame verte et bleue pour réduire la vulnérabilité face au risque naturel, réduire les effets de rupture des axes de déplacement en engageant des projets de restauration des continuités écologiques et valoriser la nature au cœur des village pour améliorer le cadre de vie, reconquérir les cœurs de village en les réaménageant et les revitalisant. En importance secondaire, il faudrait implanter des corridors écologiques fonctionnels.

Pour les participants, il s'agit de créer une stratégie énergétique complète. Ainsi, une vigilance est mise sur l'exigence d'efficacité énergétique dans les secteurs de projets et l'augmentation de la part des énergies renouvelables en exploitant les potentiels locaux. Il est essentiel de faire des économies d'eau, de souligner la volonté de remettre en place la ligne de voie ferrée et de développer les déplacements alternatifs, d'organiser un développement respectueux des ressources et des milieux qui pourrait notamment réduire les besoins en mobilité et d'accompagner le déploiement des EnR, par exemple via les centrales villageoises. Il faut également réaménager un habitat attractif : durable, résilient, sobre en énergie en respectant les qualités des tissus urbains lorrains.

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES (PAYSAGE, TRAME VERTE ET BLEUE, ÉNERGIE)

PRIORITÉ 1
Mettre en valeur l'identité du paysage du Saintois

PRIORITÉ 2
Favoriser la nature et la biodiversité au sein du cadre de vie

PRIORITÉ 3
Développer une production énergétique et une offre de mobilité respectueuse de l'environnement

Table 3

L'importance des prairies pour le Pays du Saintois

Une fois encore, il est ici relevé l'importance de limiter le développement linéaire des villages et du mitage rural, de définir des limites claires à l'urbanisation afin de garder une enveloppe urbaine cohérente. Dans une moindre importance, il faudrait porter une attention globale à la qualité des entrées de village, et maintenir et redévelopper les vergers en ceinture urbaine.

De plus, le sujet de la réhabilitation des cours d'eau est soulevé, afin de leur rendre leur fonction centrale dans la vie des bourgs et villages. Protéger les zones humides pour réduire la vulnérabilité due aux inondations et protéger la ressource en eau, elle est par ailleurs placée en milieu de cible de hiérarchisation. La plantation de haies et la restauration de la trame verte et bleue sont des thématiques de premier plan. Dans une seconde mesure, le groupe relève le maintien des corridors écologiques et la réduction des effets des axes de déplacement sur ces corridors en engageant des projets de restauration des continuités écologiques.

Des thématiques essentielles ont été ajoutées, telles que le maintien et le retour des prairies sur le territoire. Dans une logique d'amélioration de la biodiversité et du paysage cadre de vie, s'assurer que les prairies actuelles ne disparaissent pas et engager une dynamique de plantation de haies en espace ouvert. Le groupe s'interroge sur la question de la réglementation de l'utilisation des forêts, notamment concernant la chasse.
De plus, la thématique de la mobilité douce, notamment entre les villages, avec la création de vélos-route a également été évoquée.

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES (PAYSAGE, TRAME VERTE ET BLEUE, ÉNERGIE)

PRIORITÉ 1
Mettre en valeur l'identité du paysage du Saintois

PRIORITÉ 2
Favoriser la nature et la biodiversité au sein du cadre de vie

PRIORITÉ 3
Développer une production énergétique et une offre de mobilité respectueuse de l'environnement

Table 4

Conseiller et accompagner les particuliers vers l'efficacité énergétique

Selon le dernier groupe, il est important pour l'attractivité des paysages, des bourgs et villages du Saintois de conserver une identité lorraine autant en cœur des villages que dans leur forme urbaine en s'inspirant de modèles traditionnels lorrains. Ainsi, il serait intéressant que les nouvelles constructions aux cœurs des villages s'inspirent de l'architecture traditionnelle tout en s'octroyant une certaine forme de liberté. Pour maîtriser la forme urbaine typique du Saintois qui est le village-rue, il serait préférable de ne pas construire en deuxième rang d'habitations car cela implique de créer les raccordements nécessaires, et d'artificialiser plus de terre. Le village-rue implique également de porter une attention particulière à son entrée et de favoriser une forme urbaine plutôt compacte par rapport aux extensions de village. A ceci s'ajoute la préservation des ceintures végétales autour des villages en maintenant et redéveloppant les vergers et le maintien des vues remarquables lorsque l'on implante des nouvelles habitations.

Il a été mentionné la volonté de préserver des réseaux de haies, de développer la nature au cœur des villages, d'accueillir un nombre d'habitations en adéquation avec les capacités de ressources du milieu (alimentation en eau) et de protéger les zones humides. Concernant l'économie d'eau, une proposition a été faite : que la Communauté des Communes propose, comme elle la fait auparavant pour les composteurs, de fournir des récupérateurs d'eau aux particuliers. Il est relevé l'importance d'encourager et de favoriser les initiatives individuelles de création de récupération d'eau. La volonté forte ici émise est de conseiller et d'accompagner les particuliers vers l'efficacité énergétique en organisant des cellules d'aides et de conseils, en mettant en place une démarche de sensibilisation. La production d'énergie renouvelable fait débat : dans un secteur si riche en forêt, pourquoi ne pas favoriser le bois-énergie ? Cependant, d'autres participants autour de la table ont tendance à préférer la géothermie.

Une demande de retour de la Ligne 14 a été faite, ainsi que la mise à disposition de navettes de rabattement entre les villages. Par ailleurs, il est essentiel de sensibiliser aux déplacements doux.

PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES (PAYSAGE, TRAME VERTE ET BLEUE, ÉNERGIE)

Tableaux récapitulatifs des défis identifiés majeurs par les élus

PRIORITÉ 1

Mettre en valeur l'identité du paysage du Saintois

- Définir des limites claires à l'urbanisation afin de conserver des enveloppes urbaines cohérentes
- Limiter le développement linéaire des villages et le mitage rural
- Ne pas construire un deuxième rang d'habitation
- Protéger les éléments de bâti qui participent à l'identité des villages et du territoire du Saintois
- Conserver une identité lorraine en coeur de bourg
- Reconquérir les coeurs de village en aménageant et en végétalisant
- Préserver les ceintures végétales des villages
- Réhabiliter les cours d'eau et leur rendre leur fonction centrale
- Maintenir et recréer des prairies
- Tenir compte des vues remarquables sur le grand paysage

PRIORITÉ 2

Favoriser la nature et la biodiversité au sein du cadre de vie

- Restaurer la trame verte et bleue en tenant compte du réchauffement climatique
- Organiser un développement respectueux des ressources et des milieux
- Economiser l'eau
- Planter des haies
- Protéger les zones humides afin de réduire la vulnérabilité due aux inondations et protéger la ressource en eau
- Engager des opérations de restauration de la trame verte et bleue pour réduire la vulnérabilité face aux risques naturels
- Réduire les effets des axes de déplacements en engageant des projets de restauration des continuités écologiques
- Conseil et accompagnement de la comcom pour les économies d'eau (récupération d'eau et accessoires)
- Encourager les initiatives individuelles de mise en place de récupérateur d'eau

PRIORITÉ 3

Développer une production énergétique et une offre de mobilité respectueuse de l'environnement

- Accompagner le déploiement des EnR via les centrales villageoises
- Organiser le développement respectueux des ressources et des milieux
- Renforcer l'exigence d'efficacité énergétique dans les secteurs de projets
- Réactiver la ligne 14 et mettre en place des navettes de rabattement
- Sensibiliser aux déplacements doux
- Réaménager un habitat attractif : durable, résilient et sobre en énergie en valorisant les qualités des tissus lorrains

Synthèse

Pour un paysage préservé et une performance environnementale renforcée

A travers ce troisième atelier, nous avons constaté l'intérêt particulier des participants pour la thématique des performances environnementales du Saintois, à travers les trois thèmes évoqués : la mise en valeur de l'identité du paysage du Saintois, la favorisation de la nature et la biodiversité au sein du cadre de vie et le développement d'une production énergétique et d'une offre de mobilité respectueuse de l'environnement.

Nous constatons des priorités communes telles que la définition de limites claires à l'urbanisation afin de limiter la création d'extension de bourg ou village, de limiter leur développement linéaire, limiter le développement en « second rideau » urbain et d'éviter le mitage rural. Mesures dont l'objectif est celui de la préservation de l'attractivité des paysages du Saintois, la forme urbaine typique du village-rue doit être maintenue mais avant tout maîtrisée. Leurs entrées doivent être mieux définies et la ceinture végétale qui à l'origine entourait les villages doit être soit recréée, soit préservée. Celle-ci a de nombreuses fonctions et potentialités, à la fois sur le plan écologique, économique et concernant le cadre de vie. Encourager les initiatives de développement de vergers et de création d'activité maraîchères devient alors un défi d'importance pour les élus. Dans une seconde mesure, la protection des éléments de petits patrimoine bâti a été évoqué car ils participent à l'identité des villages et du territoire du Saintois.

Les élus souhaitent s'engager dans une stratégie énergétique adaptée au territoire du Saintois. Tant au niveau des économies de ressources que de l'accompagnement technique au développement des énergies renouvelables (EnR) en exploitant les potentiels locaux. Ainsi, la protection des zones humides afin de réduire la vulnérabilité due aux inondations et la protection des ressources en eaux fait l'unanimité. Au sein de cette stratégie, les élus évoquent la possibilité d'intégrer pleinement les habitants du Saintois en encourageant, conseillant et accompagnant les initiatives privés (comme, par exemple, fournir aux particuliers des récupérateurs d'eau).

Les élus ont une volonté forte de voir le retour de la Ligne 14, ainsi que de mettre à disposition des navettes de rabattement entre les villages et de sensibiliser les habitants aux usages des mobilités alternatives. Ceci dans le but de réduire la dépendance à la voiture.

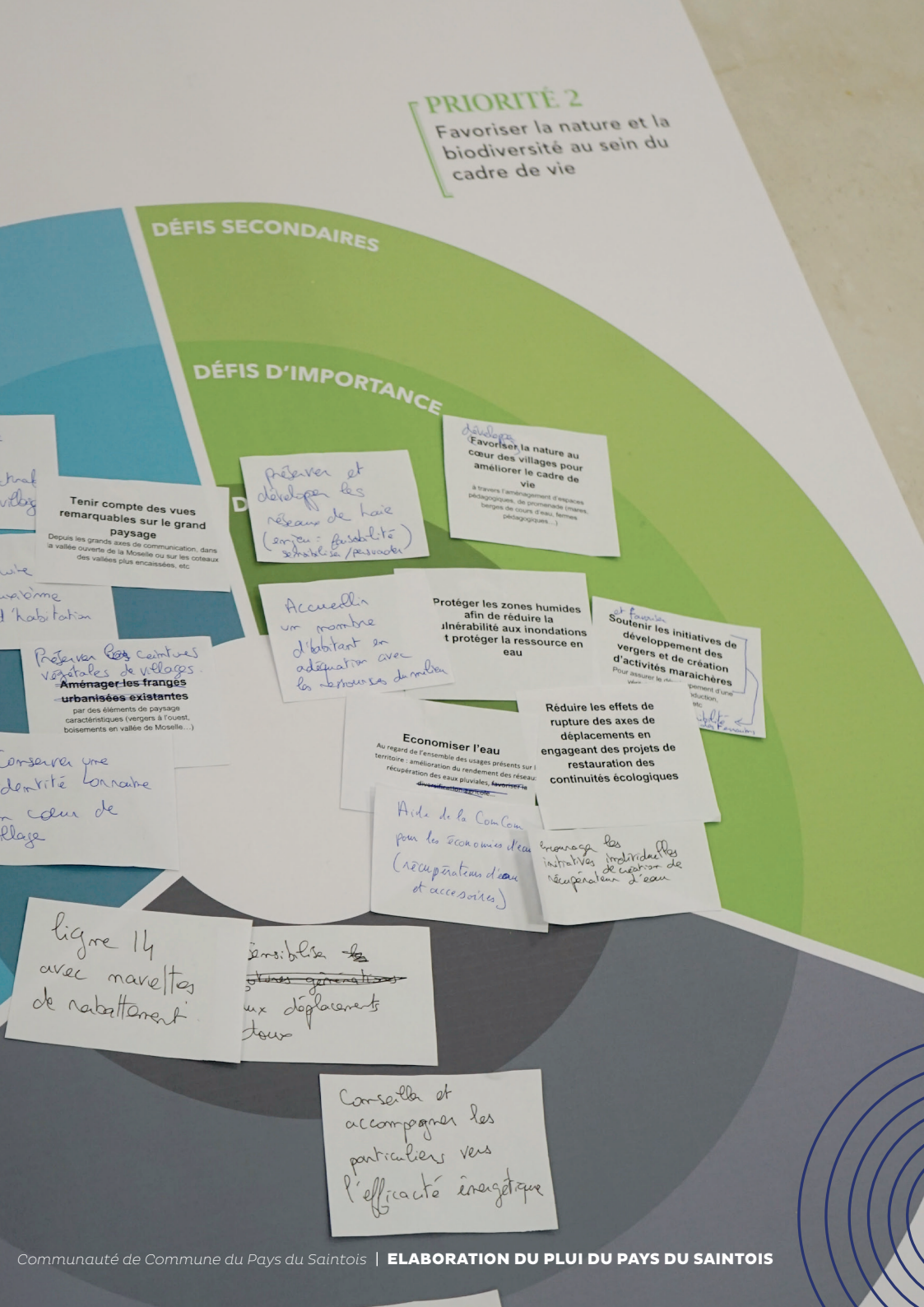
PRIORITÉ 2
Favoriser la nature et la biodiversité au sein du cadre de vie
DÉFIS SECONDAIRES
DÉFIS D'IMPORTANCE
Favoriser la nature au cœur des villages pour améliorer le cadre de vie
à travers l'aménagement d'espaces pédagogiques, de promenade (mares, vergers de cours d'eau, fermes pédagogiques...)
Tenir compte des vues remarquables sur le grand paysage
Depuis les grands axes de communication, dans la vallée ouverte de la Moselle ou sur les coteaux des vallées plus encaissées, etc
Protéger les zones humides afin de réduire la vulnérabilité aux inondations et protéger la ressource en eau
Soutenir les initiatives de développement des vergers et de création d'activités maraichères
Pour assurer le
Aménager les franges urbanisées existantes
par des éléments de paysage caractéristiques (vergers à l'ouest, boisements en vallée de Moselle...)
Economiser l'eau
Au regard de l'ensemble des usages présents sur le territoire : amélioration du rendement des réseaux
récupération des eaux pluviales,
Réduire les effets de rupture des axes de déplacements en engageant des projets de restauration des continuités écologiques
Aide de la ComCom pour les économies d'eau (récupérateurs d'eau et accessoires)
Encourager les initiatives individuelles de création de récupérateurs d'eau
ligne 14 avec navettes de rabattement
Conseiller et accompagner les particuliers vers l'efficacité énergétique

Conclusion

Le Pays du Saintois est un territoire volontaire et dynamique dont les enjeux de l'habitat et du cadre de vie, des services et équipements de l'économie, de l'agriculture, du tourisme, des mobilités, des performances environnementales en termes de paysage, d'écologie et d'énergie sont essentielles.

Ces rencontres ont fait l'objet de débats animés et de restitutions riches. Ces thèmes seront les points centraux sur lesquels se concentrera le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Pays du Saintois.

PLUi

PAYS DU SAINTOIS

Plan Local d'Urbanisme intercommunal